

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
Communauté de communes du Clermontais		
Date de la convocation	16 juillet 2020	Séance du : 22 juillet 2020
		L'An Deux Mille Vingt, le 22 juillet, à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle des fêtes de PAULHAN, sous la présidence de Monsieur le Président, Claude REVEL.
Présents : 40		
Absents :		
Représentés : 5		

Étaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Marina BOURREL (Brignac), Mme Myriam GAIRAUD (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), M. Jean FRADIN (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), Mme Marie-Luce LOSCHI (Canet), Mme Reine GRENOVILLE (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Daria PICARD (Ceyras), Mme Isabelle LE GOFF (Clermont l'Hérault), M. Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Mme Véronique DELORME (Clermont l'Hérault), M. Georges ELNECAVE (Clermont l'Hérault), M. Jean-François FAUSTIN (Clermont l'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), M. Jean-Luc BARRAL (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Franck RUGANI (Clermont l'Hérault), Mme Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Marc CARAYON (Lacoste), M. Sébastien VAISSADE (Liausson), M. Jean-Philippe OLLIER (Lieuranc Cabrières), Mme Sophie COSTEAU (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie VERY-MALMON (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Christine RICARD (Paulhan), M. Yves BAILLEUX-MOREAU (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Aleksandra DJUROVIC (Paulhan), Mme Isabelle SILHOL (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jacques ARRIBAT (Salasc), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Gérald VALENTINI (Valmascle), M. Jacky PEREZ (Villeneuvevette).

Absents représentés : Mme Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Gérard BESSIERE (Clermont l'Hérault) représenté par M. Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault) représentée par M. Jean-Luc BARRAL (Clermont l'Hérault), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault) représenté par Mme Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault), Mme Sophie ROYON (Paulhan) représentée par M. Claude VALERO (Paulhan).

Absents :

Objet : Comité local pour le logement autonome des jeunes (CLLAJ) – Désignation des représentants de la Communauté de communes du Clermontais

Monsieur le Président indique aux membres du Conseil communautaire que suite à la désignation des nouveaux représentants des communes membres au Conseil communautaire de la Communauté de communes, il convient de procéder en la qualité de membre de cette dernière, à la désignation de deux représentants titulaires et deux représentants suppléants pour siéger au sein du conseil d'administration du Comité local pour le logement autonome des jeunes (CLLAJ), dont les missions sont les suivantes :

- Accueil et information des jeunes de 16 à 26 ans inscrits dans un processus d'insertion sociale et/ou professionnelle ayant la capacité et la volonté d'autonomie afin de favoriser leur accès au logement,
- Offrir aux jeunes, des services techniques tels que la caution, la sous location...
- Susciter le partenariat local ou y collaborer pour rechercher les réponses les plus pertinentes aux besoins exprimés par les jeunes en matière de logement,
- Tout mettre en oeuvre pour faciliter l'accès au logement,
- Acquisition et maîtrise d'ouvrage notamment en Prêt locatif aidé d'insertion (PLAI).

Le nombre de conseillers communautaires appelés à siéger au sein du conseil d'administration se répartit comme suit :

2 représentants titulaires

2 représentants suppléants

Monsieur le Président propose au Conseil de se prononcer sur la désignation des représentants titulaires de la Communauté de communes du Clermontais.

Se déclarent candidats :

Membres titulaires

Mme GAIRAUD Myriam
Mme PASSIEUX Marie

Membres suppléants

M. VALERO Claude
M. LACROIX Jean-Claude

Après appel à candidature et vote, le Conseil communautaire,

DESIGNE les représentants de la Communauté de communes du Clermontais au sein du conseil d'administration du Comité local pour le logement autonome des jeunes (CLLAJ) :

Membres titulaires

Mme GAIRAUD Myriam
Mme PASSIEUX Marie

A l'unanimité
A l'unanimité (5 abstentions)

Membres suppléants

M. VALERO Claude
M. LACROIX Jean-Claude

A l'unanimité (1 abstention)
A l'unanimité

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontais,



Claude REVEL.